

Dossier de candidature
Section Sportive Scolaire
Handball du lycée Claude
Bernard.



HANDBALL

LYCEE CLAUDE BERNARD

1 avenue du Parc des Princes

75016 PARIS

Tél : 01 46 51 16 63

Cette section sportive scolaire est une **structure reconnue au sein de l'Education Nationale**, encadrée par des textes de référence sur l'organisation et le suivi médical des participants. Elle est née du partenariat du Lycée Claude Bernard avec le PSG Handball.

Cette section s'adresse à des élèves qui souhaitent pratiquer le handball de manière plus intensive.

1. Objectifs de la section sportive

Notre structure est organisée autour d'un projet global de formation. Il s'agit d'accompagner le lycéen dans un double projet ambitieux :

- Atteindre un niveau de pratique en handball à son meilleur niveau
- Poursuivre ses études jusqu'au Baccalauréat pour obtenir une orientation choisie

Deux objectifs se distinguent et se complètent :

- Permettre à des joueurs motivés, ayant un potentiel de développement, de se perfectionner en handball par un entraînement régulier, avec un encadrement qualifié, tout en réussissant leurs études au lycée ;
- S'inscrire dans un projet collectif compétitif fédérateur pour représenter le lycée au plus haut niveau dans les compétitions organisées par UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

Votre enfant pourra également s'y exercer à la prise de responsabilité dans des rôles d'arbitrage, d'aide à la formation à l'arbitrage et d'organisation d'évènements sportifs (table de marque, responsable de terrain...) : des temps forts pour goûter progressivement à l'encadrement sportif...

2. Fonctionnement de la section sportive :

Responsables de la section : M FERRY GRAND, **proviseure du lycée**, est responsable de la mise en œuvre de la section sportive.

Elle est relayée dans cette fonction par un **enseignant d'EPS référent**, M. HENRIQUES qui assure le suivi de la structure et l'encadrement des équipes UNSS en lien avec les entraîneurs de la section et le coordonnateur du club.

3. Fréquence et charge d'entraînement :

En plus de sa pratique en compétition le week-end au sein du club, votre enfant bénéficiera sur les créneaux scolaires de 3 heures d'entraînement plus les compétitions UNSS certains mercredi.

4. Suivi Scolaire :

La mise en place d'un dialogue régulier entre le professeur d'EPS, le coordonnateur club avec les professeurs principaux, la vie scolaire, les entraîneurs et l'élève permet de réguler le rythme d'entraînement en cas de difficulté scolaire, de difficulté organisationnelle ou de nécessité de repos physique.

A noter que les élèves peuvent être exclus de la section sportive si les résultats scolaires sont trop faibles.

5. Suivi Médical :

Circulaire 2003-062 du 24 avril 2003. *Un examen médical conditionne l'admission en section sportive. Il est renouvelé chaque année et donne lieu à la délivrance d'un certificat médical attestant de la non contre-indication à la pratique (du handball) dans le cadre de la section sportive scolaire. Le chef d'établissement (...) doit être destinataire de ce certificat datant de moins de 3 mois, à la rentrée scolaire. Le choix du médecin appartient à la famille mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport (...)*

Charte de la section sportive :

En tant que lycéen, je m'engage à :

- Respecter le règlement intérieur de l'établissement
- Organiser mon travail personnel durant la semaine pour toujours être à jour dans mes obligations

En tant que joueur, sportif de la section sportive, je m'engage à :

- Etre présent à tous les entraînements
- Etre à l'heure à l'ensemble des entraînements
- Adhérer à l'AS du lycée pour pouvoir le représenter aux différentes manifestations.
- Participer aux temps forts de la vie de l'AS

Tout manquement à ces règles peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive de la section sportive scolaire.

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Dossier de candidature :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : / /

Taille : Poids :

Poste :

Latéralité (gaucher ou droitier)

Adresse :
.....

Ville :

Téléphone parents : /

Email parents :

Téléphone joueur :

Etablissement Actuel :

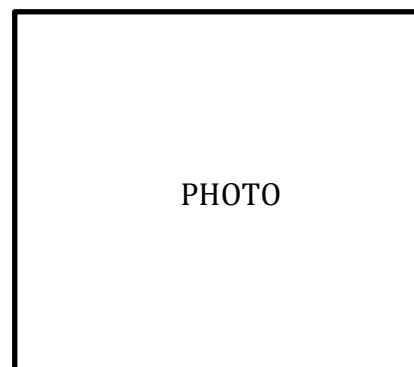
Club :

Nombre d'années de pratiques du handball :

Niveau de l'équipe :

Niveau d'arbitrage :

Téléphone entraîneur :



Avis du professeur principal sur le sérieux et la motivation de l'élève à s'engager sur un projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avis du professeur d'EPS sur la capacité de l'élève à intégrer une section sportive :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du chef d'établissement :

Les documents sont à renvoyer le plus tôt possible et au plus tard le Vendredi 05 Avril 2019 :

- les 2 fiches de renseignement
- Les 2 derniers bulletins scolaire de l'année
- La charte de la section sportive signée

La journée de détection aura lieu le Mercredi 10 Avril au Gymnase Pierre de Coubertin de 13h30 à 15h00.

Lycée Claude Bernard
Mr Henriques
1 avenue du Parc des Princes
75016 Paris